

Le promoteur Kalelithos grand gagnant des Pyramides d'Argent



Les lauréats de la 12e édition des Pyramides d'Argent. (Crédits : DR)

Cécile Chaigneau | 16/03/2015, 16:52 - 385 mots

Le 14 mars 2015, lors du Salon de l'immobilier de Montpellier, sept prix ont été remis au cours de la 12e édition des Pyramides d'Argent. Dont le Grand prix régional, attribué au promoteur immobilier montpelliérain KaleLithos.

Créées en 2004, les Pyramides a pour vocation de promouvoir le savoir-faire et l'innovation dans la construction de programmes immobiliers. Il est organisé dans un premier temps au niveau régional (Pyramides d'Argent) et dans un second temps au niveau national (Pyramides de Vermeil et Pyramide d'Or), dans le cadre du congrès annuel de la Fédération des promoteurs immobiliers qui se tiendra cette année les 24 et 25 juin à Bordeaux.

La 12e édition des Pyramides d'Argent à Montpellier a eu lieu le 14 mars dans le cadre du Salon de l'immobilier qui se déroulait au Corum. Philippe Saurel, maire de Montpellier et président de la M3M, était le président du jury.

Elle a consacré sept promoteurs immobiliers, dont KaleLithos qui a reçu le Grand prix régional pour son programme Le Koh I Noor, qui sera érigé sur les bords du Lez à Montpellier, dans le quartier Port Marianne, sur la ZAC Rive Gauche.



Un nom de baptême « *qui signifie montagne de lumière en perse* », précise le directeur général de KaleLithos, Olivier Cantrel. Conçu par l'architecte bordelais Bernard Bühler, le Koh I Noor offrira une façade utilisant du verre microlite. Il proposera 49 logements, avec piscine sur le toit. Le chantier a démarré en janvier et le bâtiment devrait être livré au plus tard en mars 2017.

« C'est le meilleur qu'on puisse gagner, se réjouit Olivier Cantrel, le directeur général de KaleLithos. Nous gagnons ainsi en reconnaissance, cela nous identifie mieux sur l'échiquier de la promotion immobilière. Ce projet sera une très belle carte de visite ! »

Pour ce chantier, le promoteur a pris un engagement fort en matière d'économie circulaire : le recrutement d'un salarié qui aura pour mission, dans le cadre de la démarche « chantier propre » initiée par la FFB-LR, de mieux gérer les déchets produits par le chantier.

Les autres prix décernés :

- **Prix EDF** : M&A Promotion pour les Jardins de la Gardiole à Frontignan.
- **Prix GRDF** : TDS pour le programme Pasadena à Baillargues.
- **Prix Immobilier d'entreprise** : Cogedim pour Mezz'o à Pérols.
- **Prix Innovation** : Vestia Promotions pour Le Matisse à Montpellier.
- **Prix Esthétique immobilière** : Bpd Marignan pour Novalia à Montpellier.
- **Prix du public** : Corim pour le programme Allures à Montpellier.

L'AUTEUR

Cécile Chaigneau

SES DERNIERS ARTICLES

Tissot Immobilier fête ses 10 ans (/entreprises/immobilier/2015-03-17/tissot-immobilier-fete-ses-10-ans.html)

Construction : quels leviers pour baisser les coûts ? (/entreprises/immobilier/2015-03-13/construction-quels-leviers-pour-baisser-les-couts.html)

